

## Compte rendu CTL du 20/06/2017

Etaient présents :

MME GUICHANDUT : Directrice départementale des Finances Publiques de Charente  
M CAILLET : Directeur adjoint  
M MAITROT : Responsable du Pôle Pilotage et Ressources  
M BOULARAND : responsable du Pôle Gestion Fiscale

Organisations syndicales :

- Pour Solidaires : M DAVY, M FARGHEN, MME DUDOUIT : Titulaire  
M POUYDEBASQUE : Expert  
- Pour la CGT : M HANON : Titulaire  
- Pour FO : M MAZEAU, MME DAVID-SADRAN : Titulaires  
M POURSAT : Expert.

À la demande de la direction, M BOSC, adjoint au SIP Angoulême Ville et responsable de l'accueil au CFP de Soyaux, siège en tant qu'expert.

### **I Procès-verbal de la séance du 13/02/2017**

Le PV a été approuvé à l'unanimité, aucune observation particulière n'a été formulée.

### **II Modification des horaires d'ouverture des CFP**

En préambule, les OS ont demandé à la direction de clarifier les raisons pour lesquelles celle-ci souhaitait modifier les horaires d'ouverture 2 ans seulement après une première modification.

La direction a indiqué que cette proposition de modification faisait suite à des demandes récurrentes de certains chefs de service.

Nous avons également formulé la crainte que ces diminutions des horaires d'ouverture ne constituent qu'une première étape vers de nouvelles suppressions de postes et à terme de nouvelles suppressions de services.

Il nous a été répondu que ce n' était pas une manœuvre pour légitimer les suppressions de poste mais qu'à contrario cela permettrait de créer plus de souplesse et de confort pour les services afin d'améliorer le travail en back-office.

Nous avons ensuite procédé au vote. S'agissant d'une demande des agents, nous avons décidé de nous abstenir.

Les autres OS ont voté contre.

### **III Réaménagement de l'accueil du CFP de Soyaux**

Nous avons soulevé plusieurs points qui nous paraissaient mériter des précisions :

1° La direction propose l'extension de la zone accueil en convertissant en boxes d'accueil les actuels bureaux 28 et 29.

Leur proposition consiste en la création de 4 bureaux de réception, 2 dans chaque box et séparés par des cloisons mobiles, avec une porte de communication entre les 2 pièces afin de permettre le retrait d'un agent agressé.

Nous avons fait remarquer d'une part l'exiguïté de ces 4 zones de réception.

La direction nous a répondu que cette configuration n'était mise en place qu'en période de pics de charges (campagne de déclarations et des avis). La pose de cloisons mobiles permettant justement de modifier la taille des

bureaux en fonction des besoins.

Nous avons également indiqué que malgré la création d'une porte entre les deux boxes, la sécurité des agents en cas d'agression n'était pas assurée.

La direction a indiqué que la pose de sonnettes d'alarme dans les box était envisagée.

2° Nous avons réitéré notre proposition de créer ces deux boxes d'accueil en face des bureaux 28 et 29, à la place de l'actuel PRS.

Cette proposition présente à nos yeux plusieurs avantages : les bureaux sont plus spacieux, et communiquent les uns avec les autres sur la quasi totalité de la longueur du bâtiment.

Il resterait à trouver à reloger temporairement le PRS, ce service devant de toute façon à plus ou moins long terme déménager au 2<sup>e</sup> étage.

Comme les précédentes fois, la direction n'a pas souhaité envisager cette possibilité.

3° Nous avons également soulevé la problématique de la sécurité des usagers.

En effet, avec la fermeture de l'ensemble des accès au public, l'entrée et la sortie des usagers se fait en un point unique.

Quid en cas d'attentat ou de présence d'un forcené ?

La direction nous a indiqué la possibilité de mettre en place une ouverture à distance des portes sécurisées par digicode.

Quid en cas d'incendie ?

La direction nous a indiqué que des portes coupe-feu sont déjà installées.

4° Devant l'importance des travaux et réorganisations de service, les agents d'accueil ainsi que ceux des futurs SPF avaient sollicité la fermeture du site 1/2 journée, afin que les travaux soient faits dans les meilleures conditions.

La direction leur a refusé cette demi-journée, nous les avons donc interrogés sur les raisons de ce refus.

Il nous a été répondu que : d'une part, l'accueil généraliste pouvait tout à fait se dérouler dans de bonnes conditions et concernant les SPF, les notaires seraient fortement incités à ne pas se déplacer durant les 3 jours de travaux...

Dans ce cas-là, pourquoi ne pas fermer complètement l'accueil ?

Nous n'avons pas eu de réponse.

5° Le dernier point abordé concerne la réception des accueils spécialisés demandant une forte confidentialité (BDV, PRS, BCR)

Les OS ont une nouvelle fois indiqué que ce type de réception ne pouvait se faire que dans la plus stricte confidentialité, donc dans les bureaux et non dans la zone accueil.

La direction a rappelé que la norme était la réception à l'accueil pour l'ensemble des services et que certaines exceptions pouvaient être faites dans des cas bien spécifiques.

Y aura t'il un cadre définissant ces cas spécifiques ? Nous n'avons pas obtenu de réponse claire.

En l'état actuel des choses, les BDV et BCR pourraient continuer de recevoir selon les modalités actuelles.

A l'issue des discussions, s'est déroulé le vote :

2 abstentions (FO)

4 contre (CGT et Solidaires)

#### **IV Présentation du DUERP et du PAP**

Ce point était abordé pour information.

La direction nous a précisé qu'un des objectifs était de réduire le nombre de « lignes », passant de 1 000 à environ 200.

En effet, en 2018 il y aura une remise à plat complète du DUERP pour tous les services.

Nous avons réitéré les remarques faites lors du CHS-CT du 06/06/17, à savoir que les solutions proposées par la direction étaient trop peu nombreuses et pas assez satisfaisantes.

Encore une fois, ces solutions représentent trop de curatif et pas assez de préventif.

Une pause de 10 min a été observée à la demande de Mme la présidente.

#### **V Réorganisation des missions domaniales**

La mission domaniale sera divisée en 3 parties :

– Maintien des Services Locaux des Domaines ( SLD) dans chaque département. Ils seront en charge du traitement direct des dossiers de gestion domaniale, hors opérations complexes.  
– création de 11 Pôles de Gestion Domaniale (PGD)  
Celui ayant compétence pour la Charente sera basé à Bordeaux. Les PGD seront chargés du traitement des opérations complexes  
– création de 59 Pôles d'Evaluation Domaniales (PED) .  
Pour la Charente, le PED sera basé à La Rochelle et aura compétence pour les départements de Charente et Charentes-Maritimes.  
Ce point était abordé pour information.

## **VI Présentation de l'organigramme de la DDFIP au 01/01/2017**

Le document préparatoire contenait certaines différences avec ce qui nous a été annoncé en séance.  
La volonté première de la direction était de «coller» aux directives de la centrale, à savoir la division de la DDFIP en 2 pôles : un Pôle Métiers et Un Pôle Pilotages et Ressources.  
Or l'arrivée «surprise» d'un AFIPA en surnombre au mouvement de mutation a obligé la direction à mettre à la tête du Pôle Métiers 2 AFIPA : M BOULARAND ET MME GUICHARD.  
Les noms des chefs de division nous ont été communiqués.  
En revanche, malgré nos demandes, aucun chiffrage ne nous a été communiqué quant au nombre d'agents à l'intérieur de chaque division . La répartition en fonction du grade ne nous a pas non plus été communiqué.

## **VII Installation de l'action sociale au CFP de Soyaux**

Aucune remarque n'a été formulée.  
L'action sociale sera située au rez-de-chaussée, côté SIE et PRS.

## **VIII Questions diverses**

Nous avons réitéré notre opposition à la suppression de la RAN de Barbezieux.  
Nous avons fait remarquer que suite aux différents mouvements de mutation nationaux, la RAN (et à fortiori le site de Chalais) ne présentait plus de difficultés en termes d'effectifs.  
La seule réponse de la présidente fut de nous indiquer que la proposition de la suppression était déjà remontée à la DG...  
Nous avons également soulevé les problèmes d'effectifs de la RAN de Ruffec.  
Nous n'avons obtenu aucune réponse...

Fin de la Réunion à 12 h.